

Compte Rendu de l'Assemblée Générale Mixte

du 18 septembre 2009

Marseille, le 25 septembre 2009- Les actionnaires d'Avenir Telecom (cotée sur NYSE Euronext Paris – Compartiment C), acteur européen majeur de la distribution des produits et services de télécommunications, se sont réunis en assemblée générale mixte, vendredi 18 septembre 2009 à 09h00 à Marseille, au siège social de la Société.

62,16% du capital et 75,14% des droits de vote étaient représentés.

Adoption des résolutions

A l'issue de la présentations des résultats annuels de l'exercice 2008-2009 (clos le 31 mars 2009), de la lecture des documents légaux et de la séance de questions-réponses, les actionnaires ont procédé au vote des résolutions, qui concernaient :

1^{ère} résolution ordinaire

Approbation des comptes sociaux de l'exercice clos le 31 mars 2009.

⇒ Résolution adoptée à l'unanimité

- 2^{ème} résolution ordinaire

Approbation des comptes consolidés de l'exercice clos le 31 mars 2009.

⇒ Résolution adoptée à 99,95% des votes exprimés

- 3^{ème} résolution ordinaire

Approbation des conventions réglementées.

⇒ Résolution adoptée à l'unanimité

4^{ème} résolution ordinaire

Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 mars 2009.

⇒ Résolution adoptée à l'unanimité

- 5^{ème} résolution ordinaire

Distribution par remboursement partiel de la prime d'émission d'une somme de 0,066 euro par action, prélevée sur le poste « primes d'émission », dont la mise en paiement est fixée au 09 octobre 2009.

⇒ Résolution adoptée à l'unanimité

- 6^{ème} résolution ordinaire

Rectification d'une erreur matérielle venant diminuer l'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 mars 2008.

⇒ Résolution adoptée à l'unanimité

- 7^{ème} résolution ordinaire

Renouvellement du mandat de deux administrateurs, de Messieurs Jean-Daniel Beurnier et Robert Schiano-Lamoriello, pour une durée de six exercices, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 mars 2015.

⇒ Résolution adoptée à 99,75% des votes exprimés







The vision of mobility

- 8^{ème} résolution ordinaire

Nomination de Commissaires aux Comptes appelés à remplacer les commissaires aux comptes dont les mandats arrivent à expiration.

Madame Christine Blanc Patin est nommée en qualité de co-Commissaire aux Comptes titulaire, en remplacement de Monsieur Antoine Langlais, dont le mandat n'est pas renouvelé, pour une durée de six exercices, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 mars 2015.

La Société d'Expertise Comptable et de Commissariat aux Comptes CASASOLA (S.E.C.C.A), est renouvelée en qualité de co-Commissaire aux Comptes suppléant, pour une durée de six exercices, soit, jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 mars 2015.

⇒ Résolution adoptée à l'unanimité

- 9^{ème} résolution ordinaire

Autorisation et pouvoirs au Conseil d'Administration aux fins d'acheter des actions de la Société dans le cadre des dispositions des articles L.225-209 et suivants du Code de Commerce.

⇒ Résolution adoptée à 96,90% des votes exprimés

- 10^{ème} résolution extraordinaire

Délégation de compétence au Conseil d'Administration à l'effet d'émettre des actions de la Société et des valeurs mobilières donnant accès au capital de la Société avec maintien du droit préférentiel de souscription

⇒ Résolution adoptée à 99,93% des votes exprimés

11^{ème} résolution extraordinaire

Délégation de compétence au Conseil d'Administration à l'effet d'émettre des actions de la Société et des valeurs mobilières donnant accès au capital de la Société avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires.

⇒ Résolution adoptée à 92,80% des votes exprimés

- 12^{ème} résolution extraordinaire

Délégation de compétence au Conseil d'Administration à l'effet de procéder à l'émission d'actions de la Société et de valeurs mobilières donnant accès au capital de la Société, en en fixant le prix d'émission.

⇒ Résolution adoptée à 89,95% des votes exprimés

- 13^{ème} résolution extraordinaire

Autorisation au Conseil d'Administration d'augmenter le nombre de titres à émettre en cas de demandes excédentaires.

⇒ Résolution adoptée à 89,95% des votes exprimés

- 14^{ème} résolution extraordinaire

Délégation de pouvoirs au Conseil d'Administration à l'effet de procéder à une augmentation de capital, dans la limite de 10% du capital social, en vue de rémunérer des apports en nature de valeurs mobilières.

⇒ Résolution adoptée à 92,89% des votes exprimés

- 15^{ème} résolution extraordinaire

Plafond global des autorisations dans le cadre des $10^{\text{ème}}$, $11^{\text{ème}}$, $12^{\text{ème}}$, $13^{\text{ème}}$ et $14^{\text{ème}}$ résolutions.

⇒ Résolution adoptée à 97,15% des votes exprimés







- 16^{ème} résolution extraordinaire

Autorisation au Conseil d'Administration de réduire le capital par annulation d'actions propres détenues par la Société.

⇒ Résolution adoptée à 90,04% des votes exprimés

- 17^{ème} résolution extraordinaire

Autorisations à donner au Conseil d'administration à l'effet d'attribuer gratuitement des actions aux salariés et/ou mandataires sociaux.

⇒ Résolution adoptée à 89,90% des votes exprimés

- 18^{ème} résolution extraordinaire

Délégation de compétence à conférer au Conseil d'Administration à l'effet de procéder, en vue de l'attribution gratuite d'actions visée à la dix-septième résolution extraordinaire, à une augmentation du capital par incorporation de réserves, primes et bénéfices conformément aux dispositions de l'article L. 225-129-2 du Code de commerce.

⇒ Résolution adoptée à 92,75% des votes exprimés

- 19ème résolution extraordinaire

Autorisation au Conseil d'Administration de consentir des options de souscription et/ou d'achat d'actions de la Société.

⇒ Résolution adoptée à 89,81% des votes exprimés

20^{ème} résolution ordinaire

Délégation de compétence au Conseil d'Administration à l'effet d'augmenter le capital social par incorporation de réserves.

⇒ Résolution adoptée à l'unanimité

- 21^{ème} résolution extraordinaire

Autorisation au Conseil d'Administration d'augmenter le capital social par émission d'actions réservées aux adhérents d'un plan d'épargne d'entreprise.

⇒ Résolution adoptée à l'unanimité

- 22^{ème} résolution mixte

Pouvoirs en vue des formalités.

⇒ Résolution adoptée à l'unanimité

Consultation des documents présentés lors de l'Assemblée Générale

Les documents présentés lors de l'Assemblée Générale sont disponibles en téléchargement sur le site www.avenir-telecom.com, rubrique Nos Faits et Chiffres > Présentations et Publications :

Document de Référence 2009, incluant les comptes sociaux et consolidés de l'exercice clos le 31 mars 2009 ainsi que les résolutions détaillées énoncées précédemment, le rapport du Président sur les conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil d'Administration et les procédures de contrôle interne mises en place, et le document d'information annuel, déposé auprès de l'AMF le 28 juillet 2009 sous le n'D.09-0592.

Des exemplaires papier de ce document sont également disponibles sans frais auprès du service Communication Financière de la société.

Calendrier de communication financière 2009-2010

Le calendrier de communication financière pour l'exercice 2009-2010 se présente comme suit (diffusion après la clôture du marché) :







Chiffre d'affaires et résultats semestriels 26 novembre 2009

• Chiffres d'affaires 3^{ème} trimestre 15 février 2010

Chiffre d'affaires annuel
Résultats Annuels
24 juin 2010

A propos d'Avenir Telecom

Avenir Telecom est l'un des principaux distributeurs européens de produits et services de téléphonie mobile. Le Groupe distribue des téléphones mobiles, abonnements et accessoires directement dans son réseau de plus de 660 magasins actifs détenus en propre à l'enseigne Internity (distribution directe) et auprès d'une clientèle d'hypermarchés et de revendeurs indépendants (distribution indirecte).

Avenir Telecom emploie plus de 3 000 personnes dans 6 pays : France, Royaume-Uni, Espagne, Roumanie, Portugal, Bulgarie.

Avenir Telecom est coté sur NYSE EURONEXT- Compartiment C (Euronext Paris).

L'action Avenir Telecom fait partie des indices CAC All shares, CAC Mid & Small 190, CAC Small 90, IT CAC, Next 150, et SBF 250.

ISIN: FR0000066052 Reuters: AVOM.LN Bloomberg: AVT:FP

Contacts

Agnès Tixier

Directeur Financier

Tel.: +33 4 88 00 61 32 Fax: +33 4 88 00 61 00

e-mail: atixier@avenir-telecom.fr

Carole Alexandre

Responsable Communication Financière

Tel.: +33 4 88 00 61 32 Fax: +33 4 88 00 61 00

e-mail: calexandre@avenir-telecom.fr

Site Internet: www.avenir-telecom.com



